

FICHE DE POSTE

Identification du salarié : Qualification : Infirmière Coordinatrice SHERPA	
Date : 10/10/2018	Version : 3

L'infirmière coordinatrice intervient dès la communication du dossier patient identifié par le chirurgien et tout au long du parcours jusqu'à sa sortie.

□ Liaisons hiérarchiques :

L'infirmière coordinatrice est rattachée au Directeur de l'établissement et à la Directrice des Soins.

□ Liaisons fonctionnelles :

L'infirmière coordonatrice travaille avec l'ensemble des acteurs de soins.

- La Directrice des Soins Infirmiers et responsables des secteurs hospitalisations,
- Les médecins : spécialistes, chirurgiens, anesthésistes.
- L'équipe soignante,
- L'assistante sociale,
- Les kinésithérapeutes,
- Prestataires extérieurs de soins et de services.

□ Organisation pratique :

Elle bénéficie d'un bureau dans le service d'hospitalisation orthopédique.

Ses interventions seront planifiées selon le planning suivant : du lundi au vendredi 09h00-12h30-13h30-17h00

L'IDE coordinatrice remet à chaque patient une carte de visite afin d'être joignable par mail ou téléphone.

□ Missions :

1. Prise en charge du patient :

Suite à l'éligibilité du patient par le chirurgien dans le parcours SHERPA, l'IDE coordonatrice fixe en collaboration avec le patient la journée préopératoire. Lors de cette journée tous les rendez vous sont regroupés : CPA, examens complémentaires, entretien individualisé et réunion d'information SHERPA ;

Lors de l'entretien personnalisé avec le patient, l'IDE coordonatrice détermine les détails de son hospitalisation :

- Connaissance du patient sur ses habitudes de vie, son contexte social, médical et environnemental
- S'assure que le patient a bien intégré les informations concernant les étapes de son parcours de soins
- S'assure que tous les examens obligatoires à sa prise en charge ont été effectués ou sont programmés

2. Réunion d'information préopératoire :

Le patient est inclus dans un groupe afin de créer une « émulation de groupe ». Chaque intervenant expose son domaine d'intervention auprès du patient : Anesthésiste, Chirurgien, Kinésithérapeute, Responsable du service et Infirmière coordonatrice et soignants.

3. Hospitalisation :

Dès l'entrée du patient dans l'établissement, l'IDE coordonatrice suit le patient tout au long de son parcours. Elle réalise des visites quotidiennes afin que le projet de sortie soit en adéquation avec l'évolution du patient et prépare le retour à domicile du patient (matériel, IDE libérale, Kinésithérapeute libéral)

4. Le jour de la sortie :

L'IDE coordonatrice, après s'être assurée de la validation de la sortie auprès du chirurgien, remet les ordonnances, le bon de transport et vérifie les RDV avec les intervenants extérieurs ainsi que les conditions de retour à domicile.

5. Suivi du patient :

Une semaine après la sortie l'IDE coordonatrice appelle les patients afin de faire un point sur le retour à domicile : douleur, pansement, rééducation, état psychologique... Un retour d'information est transmis auprès du chirurgien.

DSI

IDE Coordonatrice

Signature :